

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 22 août 2017, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Décerné une mention de félicitations à messieurs Jean-Pierre Quérat et Benoit Racicot pour leur engagement et leur dévouement dans le cadre du projet « Transfert de connaissance » du Comité de perfectionnement.

Félicité madame Caroline Garand, de la Sûreté municipale de Granby, monsieur Michel Ouellette, du Service de prévention incendie de la Ville de Cowansville, messieurs Hugo Lizotte et Danny Turner, de la Sûreté du Québec, ainsi qu'à madame Sylvie Corbeil, monsieur Alain Tardif et l'équipe des éducateurs en prévention de la toxicomanie (ÉPT) de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'organisation de l'activité de simulation d'accident « Car Crash », un événement d'envergure visant à sensibiliser les jeunes automobilistes aux dangers de la conduite.

Adopté la rémunération des commissaires selon la répartition présentée, pour la période du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

Nommé les représentants de la CSVDC aux différents comités prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Nommé les représentants de la CSVDC aux différents comités externes.

Mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton (bureau de Cowansville), à titre d'auditeur externe de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2016-2017.